



LE HERISSON

La Gazette de l'opposition à Faulquemont

Directeur de la publication Patrick Bonnet - N°11 Octobre 2013

ISSN 1968-9837

Dépot légal octobre 2013 - Conception et réalisation Performances 03 87 27 29 00, imprimé et distribué en 2300 exemplaires

EDITO :

Quelques mois nous séparent des prochaines élections municipales. Le maire et ses adjoints courent dans tous les sens pour ne pas perdre leurs privilèges notamment financiers. L'enjeu est crucial : se faire réélire en étant convaincu de l'être, se fiant à l'adage qui donne l'avantage à l'équipe sortante.

Leurs actions, leurs inactions au cours de cette mandature ont été relevées dans tous les précédents Hérisson,

Seriez-vous prêt à réélire : L'adjoint aux travaux et à la sécurité PIZZOL jamais vu sur les lieux des chantiers communaux ? Jamais rencontré les jours où les rues sont envahies par la neige ? Les jours de verglas ?

Voir aussi articles *Dans vos rues, Travaux* dans ce numéro.

Seriez-vous prêt à réélire : L'adjoint aux festivités SERETTI, organisateur de manifestations avec l'insuccès que nous leur connaissons et qui se sont révélées coûteuses à la commune ? Voir aussi article *FLOP* dans ce numéro.

Seriez-vous prêt à réélire : L'adjoint aux finances BLANCHARD qui présente les budgets communaux au mieux de ses intérêts ? Qui a bradé les biens communaux ? Qui a accepté 5 emprunts dits toxiques ? Qui est à l'origine de la dette du lotissement Les Vignes ? N'est-ce pas le seul attrait financier qui l'a fait s'installer dans le confortable fauteuil de président du syndicat des eaux à presque 1000€ par mois pour à peine 2 heures de présence par semaine, indemnité se cumulant avec celle d'adjoint communal de 680€ par mois. Voir aussi articles *Finances et Même pas peur* dans ce numéro.

Seriez-vous prêt à réélire : L'adjointe aux affaires scolaires MUHAR qui a oublié qu'être élue signifiait associer tous les établissements scolaires de la commune aux manifestations au lieu de favoriser l'école dont elle est la directrice ?

Seriez-vous prêt à réélire : L'adjointe LOUIS chargée du commerce, de l'artisanat et de l'emploi sourde au mécontentement des quelques commerçants restants ? N'a-t-elle pas aussi pénalisé les jeunes avec la suppression de 8 emplois aidés communaux ?

Voir aussi articles *Encore un mensonge et Des artisans* dans ce numéro.

Seriez-vous prêt à réélire : D'illustres inconnus, tel que les adjoints FAUBEL, MILAZZO, PRAOUTINE dont la seule chose que l'on sache d'eux est qu'ils sont respectivement chargés de la solidarité ; de l'environnement-Cadre de Vie-développement durable ; de la communication.

Seriez-vous prêt à réélire : Un maire qui a oublié qu'il avait été élu pour être le maire de tous les Faulquinois. Le Hérisson a suffisamment dénoncé sa façon d'accommoder sa fonction à ses intérêts, sa façon de gérer, sa soif de pouvoir et des avantages qu'il rapporte, ses mensonges, ses choix usant de piston pour les uns, de mépris pour d'autres. Sous sa mandature la commune n'a-t-elle pas été plusieurs fois condamnée (Tribunal Administratif, Cour d'Appel Administrative, Conseil d'Etat) ?

Parmi ces élus, trois d'entre eux le sont depuis longtemps : **25 ans** pour le maire BIANCHIN ; **18 ans** pour les adjoints LOUIS et PIZZOL.
Patrick Bonnet, conseiller municipal

Aujourd'hui ma plus grande victoire est de vous avoir intéressés à nouveau à la vie politique locale. Vous avez pu découvrir au cours de cette mandature que malgré les menaces, malgré des moments de lassitude, avec l'équipe du Hérisson qui m'a accompagné à travers ce magazine, je n'ai jamais renoncé à vous informer, à vous représenter, fidèle à mes convictions sans jamais baisser les bras même aux plus forts moments des tempêtes.

Dans le précédent numéro, répondant à ceux qui s'interrogeaient sur mon éventuelle candidature aux prochaines élections municipales, j'avais indiqué que devant le manque d'intérêt des uns, l'immobilisme ou l'indifférence des autres, je n'étais candidat à rien. Cet article en a fait réagir plus d'uns, mais surtout plus d'... Unes. **De nombreuses sollicitations** sont venues majoritairement de la gent féminine (très courageuse, peut-être au grand étonnement des messieurs), me sollicitant pour prendre la tête d'une équipe.

A ceux qui m'ont fait part de leur peur de s'engager par crainte d'intimidations, de représailles, je leur dis que moi aussi, j'ai subi intimidations, menaces et représailles. Baisser la tête, c'est conforter la puissance de ceux qui prononcent ces menaces.

On dit bien des choses sur moi, on se renseigne sur ma famille. Et alors, grand bien fasse à ceux-là. A 55 ans, je n'ai pas vécu ce que j'ai vécu pour plier devant des menaces.

Véhiculer de fausses informations, faire courir des rumeurs sont les armes de ceux qui n'ont pas d'autres moyens pour s'opposer à leurs adversaires. En manifestant ainsi leur volonté à conserver leurs avantages, ceux-là prouvent leur incapacité à obtenir les choses loyalement et honnêtement.

Alors voilà, si vous êtes volontaires, alors oui je suis prêt à poursuivre avec vous, la tâche qui a été la mienne durant ces 6 années, à œuvrer avec vous dans cette ville où je suis arrivé il y a 31 ans.

A ce jour, 2 listes sont actuellement en campagne : l'une dirigée par le maire actuel ; l'autre qui s'est déclarée ces jours-ci par la diffusion d'un tract dans vos boîtes aux lettres.

Si l'alternative de ces 2 listes ne vous convient pas, mobilisez-vous pour une autre liste.

Si vous décidez qu'ensemble nous devons être cette autre liste, **appelez-moi**, vous trouverez mes coordonnées à la fin de ce numéro 11.

Vous êtes tous concernés quelque soit votre âge. Je rappelle que cette équipe doit respecter la parité (autant de femmes que d'hommes), nul besoin de diplôme, mais un esprit d'équipe, la même volonté de changement, l'intérêt collectif et non personnel. Il faut seulement se dépêcher, le temps ne joue pas en la faveur des retardataires.

Patrick Bonnet.



Créanto Bis, encore : Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), ce que disent les textes : « Les hirondelles et les martinets sont des oiseaux protégés. Il est interdit de leur porter atteinte ainsi qu'à leurs nids et couvées ; toute infraction exposant à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€ et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an ».

Les Faulquinois ont pourtant bien failli apporter des oranges au maire en raison d'un courrier de la LPO lui reprochant « la destruction de nids d'hirondelles de fenêtre qu'il aurait ordonnée dans le cadre de travaux réalisés en avril et mai 2011 sur le bâtiment de l'ancienne mairie en Vieille Ville. Une vingtaine de nids de jeunes hirondelles non volantes auraient été détruits... ». C'est un adjoint qui a été chargé de la réponse, niant, bien entendu, les faits.

Pourtant lorsqu'un conseiller municipal a alerté le maire de la présence de nids, celui-ci a répondu « ce n'est pas mon problème, c'est celui de l'entreprise ». Rappelons que le maître d'ouvrage est la commune, donc le maire.

Quelques piafs n'allaient tout de même pas retarder le projet pharaonique de ces élus, « cette réalisation que tous les Faulquinois attendaient depuis 50 ans » selon les dires du maire.



Les Vieux apprécieront : Fier de son œuvre, lors de l'inauguration du Créanto bis, le maire BIANCHIN a eu cette phrase mémorable « **c'est quand même mieux qu'une maison de Vieux** » faisant référence au projet de la liste concurrente lors des dernières municipales (voir photo).

Satisfaction du conseiller municipal KOPPERS, responsable de l'association du Créanto bis. Depuis l'ouverture de l'établissement, les adhésions sont plutôt rares, les visiteurs semblant préférer la version originale de Créhange à la copie faulquinoise.

Avec l'invitation à visiter la demeure envoyée aux seniors, une trentaine d'adhésions sont venues grossir les quelques existantes. En effet pour obtenir quelques adhésions supplémentaires, le maire envoie régulièrement des invitations à découvrir le site, la visite terminant par la proposition d'adhésion insistante de ceux qui les accueillent.

Les invités bien sûr n'osent pas refuser et ainsi contre 5€, leurs noms viennent grossir le fichier adhérent et qu'importe s'ils reviennent ou pas !

L'inauguration n'aura coûté aux Faulquinois que 10 000€ dont 1700€ environ ont servi à la publicité et aux invitations réalisées par la société dont le directeur commercial n'est autre que le conjoint de la directrice du Créanto bis.

Le maire s'est vanté un jour devant moi « d'avoir tous les Faulquinois derrière lui ». Spécialiste de la poudre aux yeux, il va lui falloir de solides explications pour nous convaincre que ce second Créanto et les dépenses qu'il a générées étaient bien utiles dans le contexte actuel.

Vivement les prochaines élections municipales, que le maire s'explique enfin devant nous, il n'a pas eu ce courage durant toute sa mandature. Et nous ne laisserons pas son adjoint BLANCHARD parler à sa place comme je l'ai vu faire lors des conseils municipaux.

FINANCES :

On fait dire ce que l'on veut aux chiffres. L'adjoint aux finances BLANCHARD s'est révélé champion en la matière lors de la présentation du budget aux conseils municipaux et dans *Initiatives* avec des présentations par des courbes et autres camemberts dépourvus de la moindre explication.

Particulièrement en colère, quelques élus « retraités » ont fait part de leurs remarques au Hérisson : « Dans ses explications, l'adjoint aux finances ne manque pas de mettre en cause la précédente municipalité en évoquant l'important taux d'endettement de l'année 2008, année de leur élection: 1002€ par habitant, redescendu l'année suivante à 924€.

Cette façon de faire est malhonnête, car ce pic de 1002€ par habitant était dû : premièrement au budget de construction de la gendarmerie. Passant dans le giron districale, ce budget a été remboursé à la commune.

Deuxièmement au taux d'endettement important du lotissement Les Vignes, dont le montage financier a été réalisé par ... l'adjoint BLANCHARD, alors directeur général et des services à l'époque de sa réalisation.

Troisièmement au coût de la nouvelle salle du conseil (245 000€) voulue par le maire BIANCHIN (alors qu'il était adjoint).

BIANCHIN, PIZZOL, LOUIS siégeaient au même conseil que nous lors des deux précédents mandats (1995 à mars 2008). Depuis mars 2008, nous subissons leurs dénigrements. Aujourd'hui, alors qu'ils sont candidats à leur réélection, nous n'accepterons plus leurs mensonges. Les débats publics pourraient alors être animés.

Fin 2012, la somme de ce que la commune doit rembourser aux banques est de 4 542 000€ (29 793 566 francs).

Des anciens élus(es).

Le prix de l'eau : De la même manière, l'adjoint BLANCHARD, cette fois avec sa casquette à 972€ par mois de président du syndicat des eaux, jongle avec le prix de l'eau. Ainsi selon ses dires, le prix de l'eau a subi une augmentation qui ne représente que 1 centime d'euro/m3, soit de 1,11 à 1,12 € pour les abonnés consommant entre 0 et 50 m3.

Certes c'est plus facile et surtout plus trompeur que de dire que l'eau revient au particulier à **5,32€ttc**. Vérifiez : Prenez le montant total à payer de votre dernière facture d'eau et divisez ce chiffre par le nombre de mètre cube. Alors ? En France la moyenne est de ... **3,39€/m3**.

Ce sont 5 prêts toxiques, que l'adjoint aux finances BLANCHARD a fini par avouer lors d'un conseil municipal. Le Hérisson n'aurait pas soulevé le lièvre, les Faulquinois n'en auraient rien su (Voir Hérisson N° 8 les habitants du DUF sont-ils victimes de prêts toxiques).

Cet adjoint, noyant dans ses explications ses comparses élus, a fini par les convaincre : « que l'on gagnerait à maintenir ces prêts jusqu'à leurs échéances sous cette forme ». Souvenez-vous que le dernier prêt auprès de la banque Dexia a engendré un surcoût à notre collectivité de 565 000€ (3 706 157 francs). En France, un nombre croissant de collectivités territoriales, d'établissements publics, d'élus et autres acteurs publics ont réalisé que la banque Dexia les avait amenés à conclure des emprunts hypothéquant gravement leur avenir. Maître ès finances BLANCHARD est le seul à se réjouir d'avoir 5 prêts toxiques.

Le contrat d'assurance d'assurance couvrant les risques statutaires de la commune a été attribué à la société Dexia !!! Encore elle. (Voir article ci-dessus). Lors d'un conseil, le conseiller BONNET a attiré l'attention des élus sur cette société que l'adjoint BLANCHARD persistera à défendre au prétexte que « c'était une autre branche de Dexia ». Tous les élus, fidèles à leur habitude, ont approuvé ce point malgré la remarque faite.

Au cours d'un conseil, les élus ont décidé d'annuler la dette d'une entreprise locale pour un montant de 5600€.

Le conseiller BONNET a demandé si la commune avait déclaré ce montant auprès du représentant des créanciers nommé lors de la procédure judiciaire (procédure pourtant réglementaire).

L'adjoint aux finances BLANCHARD a avoué qu'aucune déclaration n'avait été faite au Tribunal pour récupérer ces 5 600€. Pourquoi ? 5 600€ qui sont donc passés dans la rubrique « pertes et profits » autrement dit **aux frais** du contribuable faulquinois.

«**Il court après** les projets ; il cherche à donner le change sur sa nullité ; ... Il aime la gloriole, les paillettes, ce qui brille...il a pour lui l'argent, le coffre-fort ; il a des caprices, il faut qu'il les satisfasse... Triste spectacle que celui du galop à travers l'absurde d'un homme médiocre ». Victor Hugo, dans *Napoléon le Petit*. Avouez que vous pensiez à quelqu'un d'autre.



Un matin, un lapin ... Promesse du maire à un enfant devant sa maman, « *Promis tu l'auras demain, c'est noté* ». Plus de trois ans plus tard, quelques jeux ont été installés à la Clairière. Toujours pas de lapin. De toute façon l'enfant n'a plus l'âge de jouer avec.

R



Vous avez dit handicap : « Au cours d'un conseil de la précédente municipalité, s'est déroulée une scène à laquelle j'ai eu honte d'assister : l'adjoint aux travaux de l'époque BIANCHIN, aujourd'hui maire, présentait son projet de nouvelle salle du conseil (245 000€) qui aurait l'avantage par rapport à la précédente d'être accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une élue a fait la remarque que l'accès aux sanitaires de cette nouvelle salle ne serait pas adapté aux personnes handicapées, en raison de la présence d'un escalier.

« Peu de personnes sont concernées, elles feront le tour par l'extérieur » a été la réponse de

l'adjoint BIANCHIN, aujourd'hui maire. En clair, sortir de la salle, prendre le plan incliné qui se trouve à l'extérieur, se faire ouvrir la porte d'entrée de la mairie, avant d'aller se soulager. Tant pis s'il fait mauvais temps et si ça presse. Retour dans la salle du conseil dans les mêmes conditions.

Ces élus ont tout faux car la notion de handicap évolue, le handicap ne se limite plus seulement à un déplacement en fauteuil. Nombres de personnes, victimes d'accident, d'un certain âge, les aînés (es) subissent des incapacités provisoires ou non qui sont autant de barrières qui font obstacle à leur déplacement.

Souvenez-vous, le maire BIANCHIN refusait à un commerce la mise en place d'un plan incliné (Hérisson N° 8).

Aujourd'hui, ce maire se vante d'avoir obtenu le pictogramme signalant l'engagement de la commune en faveur des personnes handicapées !

PF

FLOP : Décidément, la manifestation annuelle FAUL Nuit d'été, dont l'adjoint SERETTI assure la responsabilité commence à coûter une petite fortune aux Faulquinois.

Souvenez-vous, nous évoquions dans un précédent numéro l'annulation de cette manifestation, l'adjoint SERETTI ayant tout simplement oublié les outils de travail (les platines) des DJ, qui eux n'ont pas oublié de se faire payer.

Cette fois-ci, si la fouille à l'entrée (vider le contenu des poches et présenter le sac) pouvait s'expliquer par mesure de sécurité, la palpation effectuée créa un trouble qui fut l'origine de ce nouveau fiasco. De nombreux jeunes, essentiellement des mineurs, **refusant d'être « tripotés »** sont repartis.

Plusieurs parents ont menacé de porter plainte. Courageusement le maire présent et son adjoint ont rejeté la faute sur la société de surveillance avec laquelle pourtant une convention a du être signée ?

FC

Encore un mensonge dont les jeunes Faulquinois devront se souvenir dans quelques mois. Dans les Hérisson 9 et 10, nous avons dénoncé les mensonges de ces élus qui se vantaient d'avoir créé de nouveaux emplois avec 4 emplois Avenirs à destination des jeunes, omettant de dire qu'ils avaient supprimé autant d'emplois Aidés.

L'équipe du Hérisson pensait naïvement que cet article allait donner à réfléchir à ces élus qui, en juin 2013, ont récidivé **en supprimant à nouveaux** 4 emplois Aidés au profit de 4 emplois Avenir.

Le Hérisson dénonçait cette pratique. Ainsi en supprimant au total 8 emplois Aidés pour 8 emplois Avenirs, le maire et son équipe n'ont jamais créé de nouvel emploi.



Des artisans et commerçants locaux ont fait part au Hérisson de l'attitude du maire à ne faire travailler que les mêmes commerces et artisans depuis le début de sa mandature. Le Hérisson, ayant déjà abordé dans ses colonnes les privilèges de certains, a demandé au conseiller BONNET d'adresser un courrier au maire afin d'obtenir des explications.

Lorsqu'ils ont lu la réponse du maire qui reprochait au conseiller BONNET de « *les monter les uns contre les autres* » sans donner les raisons de ses préférences, ces commerçants et artisans délaissés sont restés incrédules.

L'adjointe Louis, présidente de la commission Action économique - commerce - artisanat - emploi, a été chargée de leur faire la morale en leur reprochant d'avoir contacté le Hérisson.

Les faits sont pourtant là, ce sont toujours les mêmes.

Le Hérisson

Il n'y a pas d'argent pour les trottoirs, son indemnité d'élue ne suffisant pas (1889€/mois), le maire a acheté un téléphone nouvelle génération (i phone) aux frais des Faulquinois, abonnement et communications également. Pourquoi la nécessité de cet équipement n'a-t-il jamais été évoqué lors d'un conseil municipal d'autant plus que l'attention du maire BIANCHIN a été attirée sur sa note de téléphone excessive ?

Même pas peur : Souvenez-vous, dans le précédent numéro du Hérisson nous vous apprenions que l'adjoint aux finances BLANCHARD vous avait caché qu'une entreprise chargée des travaux d'espaces verts sur la commune était dirigé par son frère et son neveu.

Suite à la parution de cet article, ni le maire ni les autres élus de cette équipe n'ont réagi, même si les sommes payées en l'espace de 5 ans s'élevaient à plus de 400 000€ (2 624 000 francs).

Comme nous l'avons déjà évoqué, cet adjoint cumule sa charge d'adjoint avec celle du président du syndicat des eaux (SEBVF). Prenant à cœur son rôle, le président BLANCHARD aurait tenté de remplacer la société en charge des espaces verts pour le SEBVF par ... la société dirigée par son frère et son neveu.

Le refus catégorique d'un des cadres du SEBVF craignant sic : « de se retrouver au tribunal », l'aurait fait renoncer à cette tentative.

Retrouvez d'autres infos
sur le site internet :
www.bonnet1.123siteweb.fr

la Gazette du Hérisson

11 rue de la République - 57380 Faulquemont

Tél : 06.77.51.85.64 - E-mail : leherissonfaulquinois@yahoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

